

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 12 janvier 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12) M. BERTHIER , M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TENENBAUM, Mme TOLLLOT.

Membre excusé représenté : (1) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM).

Membres excusés : (2) M. BARRON, Mme BERNARD.

Membres absents : (2) Mme LE GRAND, Mme ROLLIN.

Date de convocation : 5 janvier 2010

Délibération n° : 1-2010

Objet : Décision modificative n° 5 – exercice 2009

Dans le cadre de l'exécution du budget 2009, il est nécessaire de procéder aux ajustements des crédits ci-après au niveau du budget principal :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement – Dépenses – Virements de crédits

Chapitre	Nature	Montant	Libellé nature	Chapitre	Nature	Montant
011	6135	-315,00 €	Locations mobilières			
			Amendes fiscales et pénales	67	6712	315,00 €

Les membres du Conseil d'Administration valident cette décision modificative.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

21 JAN. 2010



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DAG : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 13 JAN. 2010